



Pouzauges, le 8 août 2011

Depuis 8 ans, FLEURY MICHON s'est engagé à adhérer aux 10 principes du Pacte Mondial et mobilise ses équipes dans une Gouvernance de Développement Durable.

Ces dix principes sont :

DROITS DE L'HOMME

Principe n° 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence et

Principe n° 2

à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme.

NORMES DU TRAVAIL

Principe n° 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe n° 4

l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe n° 5

l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe n° 6

l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe n° 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe n° 8

à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe n° 9

à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe n° 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Ainsi, nous abordons dans nos décisions individuelles une vision collective intégrant la solidarité entre les générations, les territoires et les peuples.



FLEURY MICHON s'engage dans tous les domaines qui touchent l'Entreprise dans une démarche de PROGRES et de RESPECT.

Nous restons dans nos objectifs :

- D'Assurer la pérennité du groupe grâce à des choix stratégiques long terme
- De Répondre aux attentes des consommateurs et des clients
- D'Allier performance économique et progrès social au bénéfice de l'entreprise, des salariés, des actionnaires, dans le respect de notre environnement et de nos partenaires

Le volet « Informations sociales et environnementales » ci-dessous, du rapport annuel traduit les efforts et résultats obtenus.

Le groupe FLEURY MICHON s'inscrit parfaitement dans la démarche de progrès préconisée par la charte du PACTE MONDIAL.

1.1 INFORMATIONS SOCIALES

1.1.1 Politique d'entreprise

Emploi et développement régional :

Notre entreprise est implantée dans l'Ouest de la France, dans une zone de mixité rurale et urbaine (petites villes) et nous avons toujours eu un objectif de développement d'activité permettant la pérennité d'emplois locaux.

Vie collective associative :

Notre entreprise participe à de nombreux groupes de réflexion et de travail soit à l'échelon local soit à l'échelon régional et national dans différents domaines : qualité, sécurité, social, législatif, filières matières premières et éducatif (partenariat avec des écoles). L'entreprise est notamment active dans des associations locales de chefs d'entreprise de la région : CJD, Réseau Entreprendre, CCI, ANDRH, Ligeriaa...

Filiales étrangères

Nous travaillons également dans le domaine des Ressources Humaines à la réduction de la précarité ainsi qu'à la formation professionnelle des salariés. En outre, nos partenaires (co-entreprises) partagent et mettent en place les mêmes axes politiques que Fleury Michon.

1.1.2 Effectifs

L'effectif de l'UES Vendée est de 2970 CDI et 346 CDD soit 3316 personnes au 31 décembre 2010 et est supérieur de 99 personnes par rapport à 2009. En moyenne sur l'année, le nombre de CDD représente 371 personnes. Nous faisons appel également aux saisonniers (216 personnes sur l'année) et ponctuellement aux agences d'intérim (70 personnes en moyenne sur l'année). Nous avons enregistré 78 départs CDI et 180 créations de CDI sur l'exercice.

Effectifs par catégorie socio-professionnelle en ETP	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Cadres	317	308
Techniciens - agents de maîtrise	702	663
Employés - ouvriers	2 696	2 576
TOTAL	3 715	3 547

Effectifs par activité en équivalent temps plein (ETP)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Pôle GMS	2 819	2 634
Pôle International	407	454
Autres secteurs	489	459
TOTAL	3 715	3 547

1.1.3 Organisation du temps de travail

L'horaire collectif est aujourd'hui de 35 heures avec une modulation entre 21 heures et 42 heures et une remise à zéro des compteurs d'heures au 31 mars de chaque année. Les salariés, sur la base du volontariat, ont eu le choix d'opter pour cet horaire collectif ou de rester sur leur ancienne base horaire à 33h30 avec possibilité de modifier la base horaire une fois par an et ce jusqu'au 31 mars 2013.

A fin décembre 2010, le taux d'absentéisme est de 6.6% (6.9% à fin décembre 2009).

1.1.4 Rémunérations, participation et intéressement

Les augmentations générales de Fleury Michon ont fait l'objet d'un accord lors des négociations annuelles 2010 de +2.3% en fonction du coefficient pour les ouvriers employés, techniciens et agents de maîtrise, +1.90% pour les cadres. En ce qui concerne la participation, au titre de l'année 2010, nous avons versé 724 € pour un ouvrier au salaire moyen à temps plein (coefficient 170) et pour l'intéressement nous avons versé 1393 € par salarié. Au titre de notre accord collectif sur la rémunération variable (accord basé sur des objectifs de performance et qualité), chaque salarié (hors cadre) a reçu 186 euros pour l'année 2010.

1.1.5 Relations professionnelles et accords collectifs

Différents accords ont été conclus en 2010 :

- ⇒ Signature le 26 janvier 2010 de l'accord d'entreprise sur les salaires.
- ⇒ Signature le 26 janvier 2010 d'un avenant n°3 à l'accord Fleury Michon sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.
- ⇒ Signature le 26 janvier 2010 de l'accord sur la rémunération variable collective.
- ⇒ Signature le 12 mai 2010 d'un avenant n°3 à l'accord PEE (abondement de 20% sous conditions).
- ⇒ Signature le 12 mai 2010 d'un avenant n°4 à l'accord Fleury Michon sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.
- ⇒ Signature le 26 mai 2010 d'un avenant n°5 à l'accord sur la structure de la représentation sociale.
- ⇒ Signature le 17 juin 2010 d'un accord sur la prévention des risques psychosociaux.
- ⇒ Signature le 21 juin 2010 de l'accord d'intéressement Groupe et de l'accord d'intéressement UES Vendée.
- ⇒ Signature le 8 novembre 2010 de l'avenant n°1 à l'accord de classification.
- ⇒ Signature le 17 décembre 2010 de l'avenant n°4 à l'accord sur le congé parental.
- ⇒ Signature le 29 décembre 2010 de l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

1.1.6 Formation professionnelle

Le Groupe a consacré 4.4% de la masse salariale (périmètre France) à la formation de ses salariés avec le double objectif d'employabilité et d'adaptation aux enjeux technologiques et humains. Chaque année, un plan directeur de gestion prévisionnelle des emplois et compétences est défini pour mettre en œuvre les actions de formation adéquates.

1.1.7 Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Concernant notre politique d'aide à l'insertion de personnes exclues du monde du travail, nous poursuivons nos actions avec les structures d'insertion locale. Nous continuons également nos actions de parrainage au niveau de la Mission Locale en matière d'accompagnement de personnes en difficultés. Nous intervenons régulièrement dans les différentes écoles de la région et organisons des visites d'entreprises-écoles afin de contribuer aux actions pédagogiques des écoles. Nous sommes également représentés dans le Conseil d'Administration d'une structure Maison Familiale Rurale locale.

Concernant les actions en faveur des personnes avec handicaps, nous avons signé avec les partenaires sociaux au cours de l'année 2009 un accord triennal d'entreprise sur l'emploi des travailleurs handicapés portant notre taux à 7.1% au 31 décembre 2010.

1.1.8 Conditions d'hygiène et de sécurité

Nous accordons une place importante à la prévention et à la formation, via le CHSCT, des groupes de travail en s'appuyant sur le service intégré de médecine du travail.

1.1.9 Œuvres sociales

La contribution du Groupe au financement des œuvres sociales s'élève à 2.59 % de la masse salariale (périmètre France) hors prime de fin d'année (13^{ème} mois).

Elle se décompose de la façon suivante :

- 1.03 % au titre de la restauration d'entreprise,
- 1.56 % pour les autres activités sociales.

1.1.10 Importance de la sous-traitance

Le Groupe n'a pas recours à la sous-traitance au sens économique du terme. Il n'a recours à des sociétés extérieures que pour une part non significative de services accessoires à la production : essentiellement gardiennage des installations et nettoyage des bureaux.

1.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce rapport permet de mesurer les évolutions des impacts environnementaux en 2010. Les chiffres de l'année 2010 sont comparés sur cinq exercices.

Les tonnages pris en compte sont les tonnages de produits conditionnés sur les sites de production France de Fleury Michon en 2010. Les quantités d'énergies correspondent aux volumes facturés par les fournisseurs pour l'année 2010 : eau, gaz, électricité. Les indicateurs sur l'eau rejetée et l'épuration sont calculés à partir des valeurs mesurées sur les effluents, dans les bilans réalisés dans le cadre de l'autocontrôle sur les rejets et transmis à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche).

Cumul Groupe Fleury Michon	Unités	2006	2007	2008	2009	2010
ENERGIES						
Electricité	KWh/kg	1.14	1.14	1.26	1.25	1.11
Gaz et fuel (1)	KWh/kg	1.31	1.36	1.43	1.32	1.2
DECHETS						
D.I.B.(2)	g/kg	51	45	50	44	40
DECHETS VALORISABLES						
D.O. traité en compostage (3)	g/kg	18	17	18	18	57
Cartons et plastiques	g/kg	n.d	23	25	25	24
EAU						
Consommation	l/kg	11.8	11.7	12.5	11.9	10.8
Coefficient de rejet	%	71.2	83.6	80.6	85.3	82.7
DCO (4) après pré-traitement	g/kg	15.1	16.4	15.2	14.7	13.8
NGL (5) après pré-traitement	g/kg	0.69	0.65	1	0.77	0.58
Pt (6) après pré-traitement	g/kg	0.13	0.16	0.2	0.16	0.14
EPURATION						
Volume sortant						
En rivière	l/kg	5.8	5.9	7.4	6.2	5.4
DCO	mg/l	89	63	57	60	65
NGL	mg/l	13	18	18	22	12
Pt	mg/l	2.4	2	1	3	1
Irrigation sur culture	l/kg	2.7	2.9	2.2	2.9	2.9
EPANDAGE DE BOUES						
Matière sèche	g/kg	1.9	7.6	2.3	2	4.5

(1) Volume de fuel exprimé en KWh, (2) Déchets industriels banaux, (3) Déchets organiques, (4) Demande Chimique en Oxygène, (5) Azote Global, (6) Phosphore total

ENERGIES : MAITRISER LES CONSOMMATIONS.

Les consommations sont suivies par les responsables maintenance dans le cadre d'un management piloté par le directeur de site. Cette approche permet une totale cohérence d'actions d'amélioration entre les fonctions techniques et de production.

Des actions transversales sont engagées sur le Groupe. Elles permettent de se positionner par rapport aux indicateurs et aux plans d'actions menés sur chaque site de production. La mutualisation des études et des pratiques vise à améliorer l'efficacité énergétique des installations, et à cibler les actions les plus intéressantes sur le plan financier et environnemental (exemple : installation de compresseur à vitesse variable, régulation O2 sur les brûleurs de chaudière, éclairage à ballasts électroniques...). En outre, des actions spécifiques nous ont permis d'obtenir des certificats d'économie d'énergie pour la deuxième année consécutive.

Les consommations de gaz, d'électricité et d'eau ont augmenté en masse du fait de la hausse des volumes. En revanche en ratio par kilogramme, les 3 ratios spécifiques sont nettement à la baisse pour la deuxième année consécutive, atteignant leurs plus bas niveaux depuis 2002 et encourageant notre politique énergétique et environnementale. (Exprimé en KWh/kg et Litre/kg).

La baisse des ratios par rapport à l'année précédente est de : eau :-1.1litre/kg ; gaz :-0.12Kwh/kg ; électricité : -0.14Kwh/kg. Ainsi l'« économie de consommation » correspondant à la production de 2010 (84 643T) est de : électricité : 11850 Mwh ; gaz : 10157 Mwh ; eau : 93 107 m3.

L'impact environnemental et économique qui en résulte est important.

L'estimation de l'économie correspondante est de 1 200 K€, soit environ 12% de la facture énergétique globale. (Base de calcul : 0,07€/kWh électricité ; 0,032€/kWh gaz ; 0,8€/m3 eau).

L'impact environnemental se traduit par une baisse des émissions de CO² de 3300 Tonnes.

(Base de calcul ADEME : gaz : 0.226 kg équ CO² par kWh, électricité : 0.084 kg équ CO² par kWh).

Le remplacement de la chaufferie fuel lourd par une chaufferie gaz performante a également permis de limiter nos émissions polluantes.

REJET D'EAUX USEES ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : AMELIORER LE RENDEMENT EPURATOIRE

Les sites de production sont raccordés sur leurs propres stations d'épuration dimensionnées pour réduire les flux de pollution organique, azotée et phosphorée, ce qui permet d'obtenir des concentrations conformes aux prescriptions des arrêtés d'autorisation d'exploiter. De juin à novembre, les eaux traitées de la station de Mouilleron et de la Gare de Pouzauges servent à l'irrigation des terres agricoles, les rejets en rivières sont ainsi supprimés en période d'étiage.

Nos stations, conduites en interne par des techniciens assistés de sociétés spécialisées en traitement des eaux usées ou directement par ces mêmes sociétés sont toutes équipées de dispositifs de mesure et d'auto surveillance.

La station d'épuration par lagunage de la Gare de Pouzauges ne permettait plus d'obtenir les rendements épuratoires répondant au nouvel arrêté d'autorisation d'exploiter. Nous avons donc construit une nouvelle installation utilisant la technologie des boues activées. Cette station est dimensionnée pour répondre à l'obligation de rejeter un effluent contenant moins de 1 mg/l de phosphore en 2013. Une petite centrale photovoltaïque sera installée sur le silo. Sa production compensera l'augmentation du besoin énergétique lié à cette technologie. La nouvelle station a commencé le rejet direct dans le milieu naturel en début février 2010.

Au niveau des chiffres, les ratios de génération de pollution ramenés au kilo produit sont tous à la baisse. On note des diminutions de 25% en azote, 12% en phosphore et 6% en matières organiques, ce qui dénote une optimisation de l'utilisation de l'eau interne et une fiabilisation des installations de prétraitement des effluents.

Globalement les flux rejetés au milieu naturel par l'ensemble des sites ont fortement diminué sur les paramètres phosphore et azote, avec des baisses respectives de 55% et 45% gagnées sur le rendement de nos stations. Le flux DCO quant à lui reste relativement stable avec une évolution de +13%, lié notamment à l'augmentation de l'activité.

2011 sera marquée par le passage au suivi régulier des rejets pour nos stations d'épuration. En effet, l'Agence de l'eau, garant de l'adage « pollueur – payeur » modifie le principe de la redevance pollution pour suivre l'évolution de la loi sur l'eau. Ce nouveau mode de calcul se base sur les rejets réels des stations au milieu naturel et implique une meilleure maîtrise de la qualité de la collecte des effluents et des analyses réalisées sur ceux-ci.

DECHETS : AUGMENTER LE TAUX DE VALORISATION

Le traitement des déchets est pris en compte au niveau de chaque site de production par le tri à la source pour recyclage et valorisation en filière de traitement spécifique (bois, ferrailles, alu, inox, papiers, cartons, matière organique, cendres, huiles, bidons,...). L'efficacité du tri sélectif mis en place sur chaque site de production a permis d'augmenter le taux de valorisation en 2010 de manière significative, 67% de nos déchets ont été triés cette année pour être valorisés dans des filières spécifiques.

La nouvelle filière de traitement des déchets organiques par méthanisation a démarré courant 2010 et nous a permis en collaboration avec notre prestataire de traiter une nouvelle source de déchets non triés jusqu'à présent (les produits emballés). Cette filière permet de séparer les emballages (plastiques, carton) de la matière organique permettant ensuite de valoriser ces déchets organiques.

Ce projet mis en place sur les sites de TLM Chantonnay, Mouilleron et la Logistique en 2010, devrait se déployer sur d'autres sites en 2011.

Le traitement de ces déchets en filière de valorisation est à l'origine de la réduction du taux DIB à 40g/kg produit (vs 44g/kg en 2009).

Pour 2011, nous maintiendrons nos efforts sur la recherche de filières pérennes pour les déchets recyclables non valorisés à date.

CONCLUSION : L'ENVIRONNEMENT INTEGRE DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Le Groupe Fleury Michon a engagé en 2010 une démarche RSE selon les lignes directrices de la Norme ISO 26000. L'environnement est un des trois piliers majeurs, avec l'aspect économique et social, du développement Durable. Avec le lancement de ce projet, Fleury Michon confirme une nouvelle fois que l'environnement occupe une part prépondérante dans sa stratégie et dans son organisation.

L'environnement dans la Norme ISO 26000 s'articule autour de quatre domaines d'action et la performance de Fleury Michon dans ces domaines se décline de la façon suivante :

1.Prévention de la pollution :

L'analyse des risques ainsi que leur maîtrise sont réalisées au travers des dossiers ICPE et des arrêtés d'exploitation associés pour chaque site de production. Nous avons mis en place des procédures de gestion de crise en cas de pollution accidentelle et des audits réguliers permettant de mesurer l'efficacité des procédures de prévention des risques. Nos programmes d'investissement et d'amélioration continue nous permettent de réduire nos impacts sur la pollution environnementale par la réduction de nos ratios énergétiques de façon significative, par l'optimisation du rendement épuratoire de nos stations d'épuration et par l'augmentation de la valorisation de nos déchets en 2010.

2.Utilisation durable des ressources :

Chaque site de production a mis en place un suivi de consommation de ses différentes ressources (énergétique, eau, emballages, déchets, matières premières,...) et détermine chaque année des objectifs et des plans d'action associés afin d'optimiser l'utilisation de ces ressources. Les résultats 2010 sur nos ratios de consommation viennent démontrer l'efficacité des actions engagées.

Les salariés Fleury Michon sont sensibilisés régulièrement au gaspillage et aux bonnes pratiques environnementales (chasse aux fuites d'air et limitation de la consommation d'eau, projet de réduction des pertes matières, ...). Dans le cadre de la réduction de nos emballages, une démarche

d'éco-conception a été engagée au niveau de l'activité Charcuterie avec la gamme Esprit Frais ainsi qu'une nouvelle barquette plus fine pour le surimi. L'approche économie d'énergie a pleinement été intégrée dans le projet de l'usine de Cambrai.

3. Atténuation des effets du changement climatique et adaptation :

L'ensemble de nos installations frigorifiques ne contiennent plus de gaz à effet de serre et cela bien avant la date limite imposée par la réglementation. La mise en place de la chaudière gaz sur le site de Mouillerons en 2010, a permis de réduire significativement nos rejets en gaz à effet de serre. Nos actions en termes d'économie d'énergie ont permis en 2010 de réduire de 3300T nos émissions de CO2. Un bilan carbone a été engagé en 2010 sur l'activité Charcuterie et sera déployé ensuite sur l'ensemble du Groupe afin de définir nos actions prioritaires permettant de diminuer l'impact de nos activités sur le réchauffement climatique.

4. Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels :

Le projet de construction de la nouvelle station d'épuration de la Gare a été défini en tenant compte de ses impacts sur l'écosystème de la zone concernée. Chaque année, en lien avec les dossiers ICPE, un bilan des rejets en milieu naturel est effectué, de même qu'une analyse des sols après épandage. Tous les résultats sont inférieurs aux limites des arrêtés préfectoraux. L'entreprise a une volonté de développer les filières de matières premières ayant un faible impact sur l'environnement et permettant de préserver la biodiversité. L'activité Traiteur de La Mer a dans ce sens lancé un produit MSC en 2010.

La poursuite de cette démarche au cours de l'année 2011, permettra de définir les actions prioritaires dans ces domaines d'action pour l'entreprise et ses parties prenantes, pour les années à venir.